

# L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉPIGRAPHIE

LIETTA DE SALVO\*

## ÉPIGRAPHIE ET HISTOIRE

L'importance de l'enseignement de l'épigraphie peut être définie par une expression de Louis Robert: « L'épigraphie est l'eau de jeunesse de l'histoire »<sup>1</sup>, parce qu'elle peut donner du caractère aux hypothèses fondées seulement sur les sources historiographiques — souvent décharnées et pourtant trop souvent interrogées — et qu'elle peut également apporter de la nouveauté aux données déjà acquises.

Aujourd'hui l'épigraphie n'est plus reliée à la science de l'antiquité, pour étudier, comme on disait, « les us et coutumes des Romains » (ou des Grecs), dans une vision historiographique d'histoire événementielle, visant à privilégier chaque événement (essentiellement le fait politique).

A présent, nous avons les inscriptions à portée de main, nous pouvons y accéder grâce à nos ordinateurs et les reproduire rapidement par les procédés modernes des machines photographiques digitales. Mais il ne s'agit pas seulement de technique: aujourd'hui, dans une conception moderne d'« histoire de la globalité », encore une fois il faut se souvenir des mots de Robert, pour lequel l'historien est comme un musicien qui doit savoir jouer tous les instruments<sup>2</sup>. À travers une telle conception, il ne faut plus considérer l'épigraphie comme une science auxiliaire, puisqu'elle est partie intégrante du bagage de l'historien, qui doit être maître de toutes sortes de documents: épigraphiques, papyrologiques, numismatiques, archéologiques.

L'épigraphie latine (c'est celle dont je m'occupe), qui longtemps a eu dignité de science autonome, va perdre — du moins en partie — son autonomie à cause des règlements didactiques actuels de l'enseignement universitaire italien. En ce qui concerne les licences triennales, pour lesquelles il y a tendance à « homogénéiser » les enseignements, le groupement LANT03 est représenté presque exclusivement par l'histoire romaine. Naturellement chaque siège universitaire a sa propre spécificité, mais le Ministère de l'Université et de la Recherche Scientifique est orienté vers une restriction de l'enseignement de l'épigraphie, qui est renvoyé aux licences spécialisées en Histoire, Biens culturels, Archéologie.

Dans notre siège universitaire, cet enseignement se situe à la deuxième année du *curriculum* archéologique et historique-artistique de la licence en Biens Culturels, en même temps que l'histoire romaine, comportant chacune cinq points.

On peut peut-être envisager un aspect positif de la réforme universitaire, dans la reconnaissance de l'épigraphie comme histoire « tout court ».

A Messine, l'enseignement de l'épigraphie comprend différentes étapes:

Présentation de la typologie du support: qu'est-ce qu'une épigraphe, sur quel matériel est-elle écrite, combien d'échantillons y a-t-il? On montre par exemple qu'il ne s'agit pas seulement d'inscriptions monumentales, mais aussi de nombreux témoignages sur *instrumentum*.

2) Puis, mise en valeur de l'étendue de la dimension d'espace et de temps (du VII s. av. J.-C. au VI s. ap. J.-C.), et le fait que l'épigraphie carac-

\* Università di Messina.

1. ROBERT, L., « Epigraphie », AA.VV., *L'histoire et ses méthodes*, Paris 1961, 463 [453-496].

2. ROBERT, *o.c.*, 475.

térise le monde ancien, où l'importance du message épigraphique était perçue avec une extrême attention. L'épithète était le seul moyen de garder la mémoire, et on cherchait des choses éclatantes pour faire remarquer le tombeau : Trimalcion, par exemple, demanda un mécanisme d'horloge près de son propre tombeau, pour attirer l'attention des passants<sup>3</sup>.

3) On souligne enfin l'importance de l'inscription par rapport à la tradition historiographique, comme document — même pour la grande histoire — qui se caractérise par une plus grande objectivité et véracité, bien que passible d'arrangements propagandistes et d'embellissements (on peut penser aux nombreuses inscriptions sur les arcs honoraires, aux *elogia* augustéens, même aux *Res gestae*, aux dédicaces à L. Mummius de la part des municipes italiennes<sup>4</sup>, au miliaire de Polla<sup>5</sup>, au traité romain-étolien, qui confirme Livius<sup>6</sup>, à l'éloge de Scipio Barbatus<sup>7</sup>, qui, au contraire, n'est pas vérifiable dans la tradition livienne, etc.).

De même, quelques documents (décrets, lois), que nous connaissons dans la forme voulue par ceux qui les ont promulgués, comme les constitutions impériales gardées dans les Codes, fournissent des informations non transmises par l'historiographie ancienne.

Mais on montre aussi l'importance de l'épigraphie pour les cultes, même de divinités locales, préexistant à la formation du Pantheon romain, pour les structures pré-urbaines, également pour la démographie, et naturellement les institutions et l'économie.

On montre ensuite les photos des inscriptions, par ordre chronologique, en les insérant dans le monument et dans le milieu auxquels elles appartiennent, en sollicitant l'attention des étudiants sur les caractéristiques graphiques, et en faisant remarquer que le texte de l'inscription peut dénoter d'un côté l'usage d'un formulaire (latin épigraphique, ou « basic latin », suivant l'expression de

M. Corbier<sup>8</sup>), connu même des non-alphabétisés, de l'autre côté l'usage d'un formulaire-type : dédicace à quelque divinité, *cursus*, épithètes, en se rappelant que certains documents sont particuliers et échappent à toute classification.

4) Parallèlement, on trace un *excursus* sur l'histoire de l'épigraphie, dès l'époque la plus ancienne, des codes, de la période humaniste, etc., sur la base de supports de papier, diapositives, visites aux lapidaires, en même temps en sollicitant les élèves à avoir recours aux nombreux sites internet, comme par exemple, le site d'Alessandro Cristofori de l'Université de Bologne.

En ce qui concerne mon expérience, dans ma monographie sur les *Corpora naviculariorum*<sup>9</sup>, j'ai pu constater directement que l'épigraphie est histoire, que je n'aurais pu réaliser mon travail sans tenir compte d'une immense quantité de matériel épigraphique, soit lapidaire soit amphorique, de même que des données de sources historiographiques, législatives, papyrologiques, numismatiques, archéologiques (surtout subaquatiques). En effet, pour la reconstruction des flux commerciaux et de l'activité des *mercatores*, *negotiatores*, *navicularii* le matériel documentaire est essentiellement épigraphique, soit qu'il s'agisse d'épigraphie lapidaire (qui permet de différencier l'activité commerciale dans les provinces de l'empire), soit qu'il s'agisse d'épigraphie amphorique (ce qui souvent rend possible l'individuation des personnes des transporteurs).

Tout ces éléments retentissent sur l'activité didactique, et je voudrais donner quelques exemples.

Il serait utile de montrer aux étudiants une inscription intéressante aussi bien du point de vue de la transmission du texte, que de son contenu : il s'agit d'une inscription contenue dans un disque de bronze, aujourd'hui perdue, retrouvée à Beirouth de manière mystérieuse par un paysan qui labourait sa terre et la livra au P. Ronzevalle, qui la transcrivit, en fit des photos, avant de la rendre au paysan, qui la vendit à quelque amateur. Le disque a été découpé par une lame plus grande, c'est pour ça qu'il est seulement lisible dans la partie centrale, pourtant c'est l'un des documents les plus complets sur les naviculaires<sup>10</sup>:

3. Petr., Sat., 71, 11.

4. Cf. CIL I, Tituli Mummiiani, 505-507.

5. ILLRP 454.

6. KLAFFENBACH, G. « Der röm.-ätol. Bündnisvertrag vom Jahre 212 v. Chr. », SDAW 1954, 1 ; Liv. 26, 24, 8-13 ; cf. CALDERONE, S., Πίστις-Fides. Ricerche di storia e diritto internazionale nell'antichità, Messina 1964.

7. ILLRP 309.

8. CORBIER, M., « L'écriture dans l'espace public romain », AA.VV., L'urbs. Espace urbain et histoire, I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – III<sup>e</sup> siècle après J.-C., (CEFR, 98), Roma 1987, 59 s. [27-60].

9. DE SALVO, L., *Economia privata e pubblici servizi nell'impero romano. I corpora naviculariorum* (Kleio 5), Messina 1992.

10. CIL III, 14165.8, Cf. DE SALVO, o.c., 404 ss.

IULIANVS NAVICVLARIIS  
 ARRELLATENSIBVS QVINQVE  
 CORPORVM SALVTEN  
 Quid LECTO DECRETO VESTRO SCRIPSERIM  
 5 CA IVSSI OPTO FELICISSIMI BENE VALEATIS  
 E E  
 EXEMPLVM DECRETI NAVICVLARIORVM MA  
 RINORVM ARELATENSIVM QVINQVE COR  
 10 PORVM ITEM EORVM QVAE APVT ME ACTA  
 SVNT SVBIECI ET CVM EADEM QVERELLA Q  
 TVS PROCEDAT CETERIS ETIAN INFLORANTI  
 BVS AVXILIVM AEQVITATIS CVM QVADAM DE  
 NVNTIATIONE CESSATVAI PROPEDIEM OBSEQVI  
 15 SI PERMANEAT INIVRIA PETO VT TAM INDEBEM  
 TATI RATIONIS QVAM SECVRITATI HOMINVM  
 QVI ANNONAE DESERVIVNT CONSVLTVR  
 IMPRIMI CHARACTERE REOVLAS FORIBAS ET  
 ADPLICARI PROSCVTORES EX OFFICIO TVO IV  
 20 BEAS QVI IN VABE PONDVS QVOD SVSCE  
 PERINT TRADANT

MAR  
 VTIQVE  
 E TEX  
 TOR EX  
 CIANV  
 MES PR  
 VICVLA  
 FECI  
 EIVSDEM  
 LEGI DOCLIT  
 10 TES HO  
 TIONES  
 EST VT  
 CONI  
 NON  
 SES  
 ST  
 B

Il est important parce qu'il montre la corpora-  
 tion des *navicularii marini Arrelatenses quinque cor-  
 pora*, organisés donc, comme je crois, en cinq  
 sociétés à l'intérieur de la corporation, et parce  
 qu'il se réfère aux rapports de l'administration  
 romaine avec les collaborateurs du service anno-  
 naire.

Il s'agit, en effet, d'un document adressé aux  
 naviculaires d'Arles par *Claudius Iulianus*, préfet de  
 l'annone en 201, contenant une lettre envoyée à un  
*procurator* — probablement celui de la Narbonnaise,  
 mais le nom est effacé — qui contient la réponse à  
 un *decretum naviculariorum*, que nous n'avons pas,

mais que nous pouvons reconstruire grâce à cette  
 réponse. Le document mentionne la plainte —  
 envers des personnages qui ne sont pas nommés,  
 mais qui semblent être les *mensores*, qui avaient  
 commis des abus dans l'exercice de leurs fonctions  
 — présentée par les naviculaires d'Arles au préfet de  
 l'annone, par écrit et de vive voix, afin qu'on pour-  
 voit, soit dans l'intérêt de l'état, soit de celui des  
 transporteurs maritimes, à contrôler les mesures et à  
 nommer des escortes. Le document nous introduit  
 dans la réalité économique et politique du début du  
 III<sup>e</sup> s., il montre l'état favorablement disposé envers  
 ces précieux collaborateurs dans le domaine anno-  
 naire que sont les naviculaires.

Un autre document très utile au point de vue  
 didactique me paraît être l'« inscription des eth-  
 niques » (voir ci-dessus), qui nous fait connaître  
 des modalités de redevance fiscales au IV s. Le  
 document, définit d'après son éditeur, Ch. Sauma-  
 gne, « le tarif fiscal de Carthage »<sup>11</sup>, concerne la  
 taxation en Afrique dans l'antiquité tardive.

Dans ce cas, la reconstruction du texte qui est  
 rétabli grâce à quatre ou cinq copies et conservé  
 seulement dans le milieu, est également intéres-  
 sante, car il s'agit de blocs taillés pour surmonter  
 les chapiteaux d'une mosquée. Le règlement fiscal  
 prévoit une révision de l'impôt foncier et une aug-  
 mentation de ce même impôt pour les propriétai-  
 res des domaines de la *Proconsularis*, enregistrés  
 par ordre alphabétique.

I PRO T.M.XLVIII PRAESTENTVR...ORIGINALES CENT.N...VNT ETIAM...MEX  
 RESCRIBTO ddd.nnn.VALentiniani valentis et graTIANI DATO AD ISIDORVM praefecTVM  
 ANNONAE.....  
 ... XLVIII VI CYAT N. XI VII IN.....  
 ...CENTESIMARVM ID EST.....  
 5 ...provinciae VALeriae BYZACENAE FACTO SECYNDVM.....  
 ...CENT.VNA AESTIVA SECYNDVM.....  
 ...LIMITIS NOMINE TM. V III CYM. B.....  
 ...secundVM SACRAM IVSSIONEM DIVAE MEMORIAE CONSTANTINI MAXIMI...  
 ...de centesimis EORVM N XIII T V CYAT...prAESTABANT... secundum VETEREM  
 DISPOSITIONEM... EFFICIVNTVR.....  
 10 NAVICVLARIORVM NOMINE TM. II CYAT.N.III CIA PRO VN... cyat N.XI.....  
 ...IN EADEM SPECIEM PRAESTABATVR... ANNI TIBERIANI PRAESA...REA ADJECTI  
 SVNT... POSTEA INFERRER.....  
 ...V\FIERI SIMVL QVI PRAESTANTVR AVGMENTO CONVEN...MAE ADDITI SVNT...  
 ...CENT.OPERANTIVM VNA EFFICIT... PER SINGVLAS TM.V XII CYAT... TVR AD  
 TR...ID EST...  
 ...speciebUS SVPPVTATIS PER SITELLA AD TREMODIAM METIENDI AGROS  
 PROVINCIALES...NDER de centesimis EORum  
 15 ...ET ACCIPERE VNVS CENTVRIAE SECVRITATEM...  
 ...QVOD SI EX KAL NOVEMB IN DIEM PRID APRIL INFERRER... quantitates QUAS...  
 ...CTA CENT VNA AESTIVA NAVT TM VIII XIII CYAT N VI V  
 ...NSIS ...N CCCCYAT... NYCH... POSCITVR...M NAVI...  
 ...FIERI SIMVL OMNIBVS.....  
 20 ex AREIS CENTENI PR D... CYAT N X V  
 ...M SI TAMEN EX KAL APRIL...  
 ...IN DIE PRID KAL... fiscalES INTVLERINT... centVRIAE.....  
 ...HVNC MODUM.....

11. SAUMAGNE, CH., « Un tarif fiscale au quatrième siècle de  
 notre ère (d'après des fragments épigraphiques découverts à  
 Carthage) », *Karthago* 1, 1950, 109-200; cf. DE SALVO, o.c., 504 ss.

Intéressante la présence des expressions *naviculariorum nomine* et *limitis nomine*, qui se réfèrent à des impôts fonciers, dont l'augmentation devait servir à accroître le fonds pour rétribuer les transporteurs de denrées annonnaires par terre et par mer. L'expression *naviculariorum nomine* montre que les naviculaires étaient non seulement gratifiés de privilèges — ce que nous connaissons par d'autres sources — mais qu'ils recevaient aussi de l'argent.

Méthodologiquement, il est aussi très utile de montrer aux étudiants que l'étude de l'épigraphie amphorique est constamment en évolution : par exemple, il y a quelques années on croyait que les amphores africaines du Mont Testaccio n'avaient pas d'inscriptions ; aujourd'hui, grâce au mérite de José Remesal nous savons que ce n'est pas le cas, les amphores africaines ont aussi leurs inscriptions, bien que plus simples<sup>12</sup>.

Souvent une découverte est confirmée par une découverte ultérieure, ce qui peut être un élément important de réflexion : par exemple, la découverte, dans une épave à Cap Dramont, dans le sud de la France, d'un cartouche daté de 40-75 ap. J.-C., sur des briques, avec l'inscription *C. Satriani* (ça veut dire *Satrini*) *Communis*<sup>13</sup>, personnage mentionné dans plusieurs inscriptions siciliennes, et surtout sur une marque de briques de l'âge de Vespasien, donc de la même période, gardée à Catane<sup>14</sup>. La découverte sur la côte narbonnaise de la même marque est le témoignage des relations commerciales existant entre la Sicile et la Gaule, et cet élément est d'autant plus important que les témoignages à ce sujet sont très rares. Je crois que la validité didactique de ces documents est évidente.

Par conséquent, d'un point de vue didactique, je pense qu'il est indispensable d'insérer des documents essentiels dans l'enseignement de l'histoire romaine, de manière à mettre en évidence leur importance, comme témoignage direct, pour la

reconstruction non seulement de l'histoire économique et sociale, de l'histoire des institutions, mais aussi de la « grande histoire », dans une perspective de « longue durée » et de toute façon, comme moyen privilégié de communication. Il serait nécessaire de repérer des textes-clé significatifs des différents moments et problèmes de l'histoire romaine.

Il est essentiel de mettre en relief que le monde latin — et le monde grec aussi — peut être défini, encore une fois selon l'expression de Robert : « civilisation de l'épigraphie »<sup>15</sup>, en soulignant que dans le monde ancien le document épigraphique avait une importance capitale, à la différence d'autres époques. Et pourtant, chaque époque a produit des documents épigraphiques qui témoignent des mentalités et qu'il serait convenable d'étudier, en même temps que d'autres types de sources, afin d'aider à la reconstruction historique.

Pendant les leçons, il sera utile de reparcourir les vicissitudes de l'épigraphie au cours des siècles ; montrer comment, tandis qu'une ville de l'empire romain était caractérisée par des inscriptions peintes ou gravées partout, en Italie la ville du haut Moyen-âge présentait un recul, par la disparition de l'écriture exposée. Ensuite, dans les villes communales, les inscriptions reparurent pour célébrer la construction de monuments ou pour immortaliser événement mémorables, pour rappeler des dispositions statutaires ou des concessions de bénéfices. La Rome de la Renaissance devenait théâtre de toutes sortes d'écritures exposées, surtout grâce aux Papes, et pendant l'époque baroque on composait des épigraphes en de nombreuses occasions (représentations publiques, cortèges, funérailles), même sur matériaux précaires (cartouche en bois, draps, rubans, cartons, papier maché) ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, parallèlement à la diffusion du goût néo-classique même dans l'épigraphie, on cherchait des reproductions d'époque classique, tandis qu'au XIX<sup>e</sup> s. on repoussait ces modèles. Au XX<sup>e</sup> siècle, on a un changement plus général, surtout grâce au Futurisme, qui proposa les « tavole parolibere » et naturellement, au régime fasciste qui créa dans les villes des espaces vides, de manière à ce que tout le monde puisse lire de loin les mots célébratifs et les citations mussoliniennes<sup>16</sup>.

12. Cf. BLAZQUEZ, J.M., *Excavaciones arqueológicas en el Monte Testaccio (Roma)*, avec la collaboration de REMESAL RODRÍGUEZ, J. y RODRÍGUEZ ALMEIDA, E., Madrid 1994 ; BLAZQUEZ, J.M. ; REMESAL RODRÍGUEZ, J. (edd.), *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma)*, I Barcelona 1999 ; II Barcelona 2001 ; III Barcelona 2003. Cf. aussi AGUILERA MARTÍN, A., « Novedades de epigrafía anfórica norteafricana en el Monte Testaccio (Roma) », *L'Africa Romana* XV, Tozeur 12-15 dec. 2002, Roma 2004, 1445-1471.

13. JONCHERAY, J.P., « Contribution à l'étude de l'épave Dramont D, à Saint-Raphaël d'après les travaux du GESMSR », *CArchSub* 1, 1972, 11-34 ; JONCHERAY, J.P., « Céramique arétine de l'épave D du Cap Dramont (Saint-Raphaël) », *RArchNarb* 6, 1973, 275-284.

14. *CIL* XV, 307, cf. *CIL* X, 8045, 20 ; 29.

15. ROBERT, *o.c.*, 454.

16. Pour tout cela, cf. PETRUCCI, A., « La scrittura fra ideologia e rappresentazione », ZERI, F. (ed.), *Storia dell'arte italiana*, parte 3, vol. 2, Torino 1980, 5-123.

Il faut souligner aussi que même aujourd'hui, à l'âge de l'ordinateur, on continue à se servir des inscriptions pour toute chose que l'on veut faire persister dans le temps : ainsi il y a encore les inscriptions funéraires, bien qu'avec différentes caractéristiques, ou, en général, les inscriptions pour communiquer quelque chose à tout le monde, pas seulement aux habitués d'internet, des inscriptions dont la lecture est immédiate, qui transmettent un message, comme les écritures sur les murs par de jeunes contestateurs ou des fanatiques acharnés.

Pour toutes ces raisons, il serait très utile, au point de vue didactique, d'accompagner la lecture d'épigraphes latines ou grecques par des rapprochements avec des inscriptions d'autres époques, surtout avec des témoignages actuels, de manière à montrer aux élèves la constante validité du message épigraphique. Voici quelques exemples : maris et femmes (Pl. 1. 1) ; soldat mort pour la patrie (Pl. 1. 2) ; morts prématurées (Pl. 1. 3) ; enseignes commerciales (Pl. 2. 4) ; les femmes sur les murs (Pl. 2.5) ; amour sur les murs (Pl. 2. 6) ; insultes (Pl. 2. 7) ; inscriptions en l'honneur (Pl. 3. 8) ; propagande de régime (Pl. 3. 9).

A notre époque, il y a de nombreuses sources

pour apprendre, grâce aux multimédias, étant donné la libre circulation des informations : ce qui nous permet de penser à une forme différente, plus large, de l'enseignement épigraphique, en accroissant la caractéristique de l'épigraphie, ce qui veut dire le rendre objet concret et visuel. Donc, comme ont été réalisés, ou sont en cours de réalisation, des CD relatifs à des collections épigraphiques, ou des sites internet, la réalisation d'un CD didactique serait très utile, il devra envisager aussi la manière dans laquelle l'historien doit utiliser la donnée épigraphique, un CD qui reproduise ce qu'on dit au cours des leçons, qui puisse offrir les éléments-base — avec naturellement une documentation explicative — pour la compréhension de la discipline, avec plusieurs liens d'approfondissement sur l'histoire de l'épigraphie, sur les recueils épigraphiques, sur les techniques et les types d'écriture, sur la typologie des inscriptions, sur leur partition en genres, sur le rapport — désormais acquis — avec le monument et le milieu dont elles ressortent, sur le type de message. Le CD doit s'arrêter surtout sur l'utilisation du document épigraphique pour la reconstruction de l'économie, de la société, de la religion, du droit, des institutions du monde ancien, de la manière de donner, pour ainsi dire, de la visibilité à la reconstruction historique.

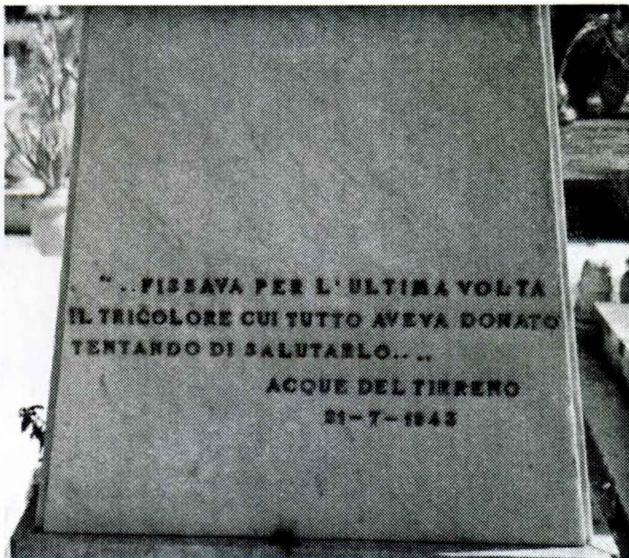


1

*D(is) M(anibus)*  
*Septim(io) Sacretio, eq(uiti) sing(ulari)*  
*d(omini) n(ostri) tur(ma) Neroniani kastri(is) pri-*  
*orib(us), nat(ione) Dacus, vix(it) ann(is) XLV,*  
*mil(itavit) ann(is) XXIII. Valer(ius) Vale(n)s et*  
*Aelia Ursula, contux eius, hered(es),*  
*b(ene) m(erenti) f(ecerunt)*

(CIL VI, 3288)

(Messina, Cimitero Monumentale)

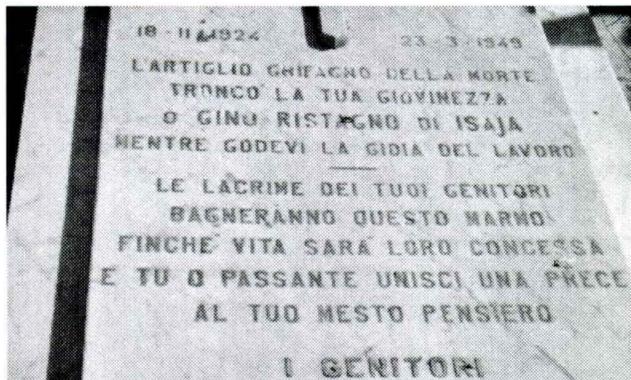


2

Genio | exercitus, qui | extinguendis sae|vissimis latronib.<sup>5</sup> | fideli  
 devotione | Romanae | e|x|spectationi | et votis | omnium | satis fecit.

(ILS 2011)

(Messina, Cimitero Monumentale)



3

Juliae Florentinae infan(t)i dulcissimae atq. innocen-  
 tissimae fidei factae parens conlocavit. | quae pridie nonas Martias  
 ante lucem pagana | nata Zoilo corr. p., mense octavo decimo et  
 uicesim(a) secunda die completis fidelis facta hora noctis octavae  
 ultimum spiritum agens superavit | horis quatuor, ita ut consueta  
 repeteret, ac defuncta Hybis hora die prima septimum kal. | Oc-  
 tobris. cuius occasum cum uterq. parens on|<sup>10</sup>ni momento fieret,  
 per noctem maiestatis | uox extitit, quae defunctam lamen(t)ari pro-  
 hiberet. cuius corpus pro foribus martyrorum eum | loculo suo per  
 probiterum humatu e. IIII non. Octbr.

(ILCV 1549)

(Messina, Cimitero Monumentale)

4

CTHAAI  
ENΘADE  
TYΠOYNTAI KAI  
XAPACCONTAI  
NAOIC IEPΘIC  
CYN ENEPGEIAIC  
ΔHMOCIAIC

TITVLI  
HEIC  
ORDINANTVR ET  
SCVLPVNTVR  
AIDIBVS SACREIS  
CVM OPERV M  
PVBLICORVM

(CIL X, 7296)

(Palermo)



5

CISTILIA RIIGINA POMPII ANORV  
ANIMΛ DVLCIS VA

(CIL IV, 2314 h)

(Messina, Via XXIV Maggio)



6

*Marcus Spendusam amat.*

(CIL IV, 7086)

(Messina, Via XXIV Maggio)



7

*Restituta bellis moribus.*

(CIL IV, 7086)

(Messina, Via Maddalena)



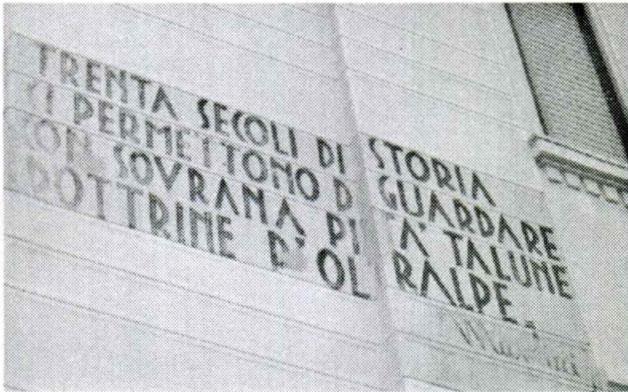


8

C. Poplicio L. f. Bibulo aed. pl.<sup>i</sup>, honoris | virtutisque causa  
 senatus | consulto populiq[ue] iussu locus | monumento, quo ipse posterique |  
 eius inferrentur, publice datus est.

(ILS 862)

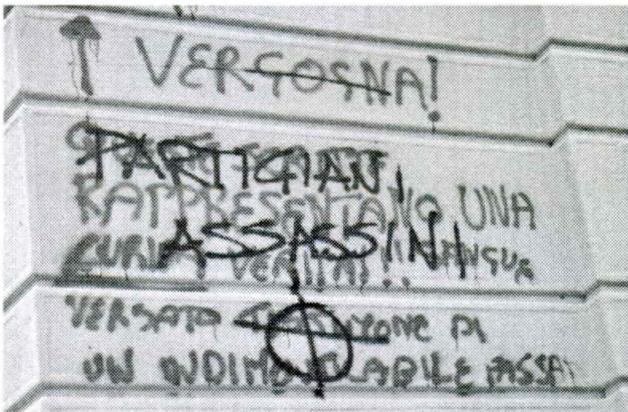
(Villafranca Tirrena, Messina)



9

Fortunam rei publicae nostrae, c[ui] iuxta immortales deos bellorum me[m]oria,  
 quae feliciter gessimus, gratulari lice[re] tranquillo orbis statu et in gremio altissi-  
 mae | quietis locato, etiam pacis bonis, pr[ae]obter quam sudore largo laboratum  
 est, disponi fideliter adque ornari decenter honestum publicum et Romanum dignitas |  
 maiestatisque desiderant, ut nos, qui benigno favore naminum astjuantes de praes-  
 terito rapinas gentium barbararum ipsarum nationum clade converjesimus, in  
 aeternum fundatam quietem ab instansis quoque malis saepiamus.

(Préambule de l'Ed. de pretiis)



(Messina, Liceo "G. La Farina")